



Fédération des  
associations de  
lacs et rivières  
de la Vallée-de-  
la-Gatineau



**SADC**  
Société d'aide  
au développement  
des collectivités  
de la Vallée-de-la-Gatineau



# S O m m e t

## LES ACTES

sur la sauvegarde  
des lacs et rivières  
de la Vallée-  
de-la-Gatineau

14 & 15 septembre 2007

En partenariat avec :

**CIMA**  
Partenaire de génie

**CLD**  
VALLÉE-DE-LA-GATINEAU  
Centre local de développement

**Desjardins**  
Les Caisses populaires de la Vallée-de-la-  
Gatineau

## *Table des matières*

<i>Mot du président de la Fédération des associations de lacs et rivières de la Vallée-de-la-Gatineau</i> .....	3
<i>Mot du président de la SADC Vallée-de-la-Gatineau</i> .....	4
<i>Mot du Préfet de la Vallée-de-la-Gatineau</i> .....	5
<i>Introduction</i> .....	6-7
<i>Horaire</i> .....	8
<i>Présentation de l'animateur, M. Pierre Cousineau</i> .....	9
<i>Présentation des conférenciers</i> .....	10-20
<i>M. Roméo Bouchard</i> .....	10
<i>M. Giorgio Vecco</i> .....	11
<i>M. Henri Fournier</i> .....	12
<i>M. Pierre Monette</i> .....	13
<i>Mme Chantal Picard</i> .....	14
<i>M. Louis-Marie Poissant</i> .....	15
<i>M. Claude Beaudoin</i> .....	16
<i>M. Louis-Philippe Mayrand</i> .....	17
<i>Mme Beatrix Beisner</i> .....	18
<i>Me Pierre Dallaire</i> .....	19
<i>Me Darquise Jolicoeur</i> .....	20
<i>Actions prioritaires qui se dégagent et plan d'action</i> .....	21-22
<i>Mot de la fin</i> .....	23
<i>Lexique</i> .....	24

## *Mot du président de la Fédération des associations de lacs et rivières de la Vallée-de-la-Gatineau*

*M. Louis-Philippe Mayrand*

Très chers participants au sommet sur la sauvegarde des lacs et rivières ou plutôt devrais je dire chers utilisateurs des lacs et rivières de notre belle MRC.

Je ne vous cacherai pas mon enthousiasme de voir en cette salle plus d'une centaine de personnes issues des associations de lacs, des municipalités, de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau, des producteurs agricoles, des exploitants de nos forêts privées et publiques et de différentes associations dédiées à la protection de la nature et de notre environnement.

Tous ont en commun une caractéristique soit celle d'être utilisateurs de l'eau du bassin versant de la rivière Gatineau. Sans me faire prophète de malheur, je pense que nous aurons la confirmation aujourd'hui que la situation en ce qui concerne l'état de certains de nos lacs et de nos rivières est loin d'être rose.

Il suffit d'avoir suivi les manchettes cet été et voir se multiplier les déclarations de mises en garde contre les cyanobactéries pour le comprendre. Je pense que nous sommes devant un état de fait et que le titre de notre sommet soit la sauvegarde de nos lacs et rivières est très approprié.

Chercher à identifier les coupables de cette situation est dépassée. Tous les utilisateurs de l'eau sont responsables de sa détérioration. À titre de propriétaire de chalet et d'occupant de la bande riveraine, je sais très bien que je participe activement à la détérioration de nos lacs.

Cela dit, je pense qu'il faut se mettre en mode solution pour voir comment ensemble, les utilisateurs de l'eau peuvent en arriver à un accord, à moyen ou long terme, pour mieux protéger nos lacs et rivières.

C'est ce que je nous souhaite sincèrement.

## *Mot du président de la SADC Vallée-de-la-Gatineau*

### *M. André Galipeau*

Ce sommet sur les lacs et rivières est une suite qui découle de celui que la SADC avait organisé en début d'année. Pour la première fois en région, nous nous sommes regroupés pendant deux jours et nous avons discuté de différents aspects qui touchent directement à ce secteur de notre économie qu'est la villégiature.

Orientée principalement au niveau économique, cette rencontre de février dernier nous a permis aussi de discuter des enjeux stratégiques associés à ce secteur. On n'a qu'à penser à la cohabitation rural-urbain, la revitalisation de nos milieux, l'adaptation commerciale et finalement le développement durable.

Ces thèmes ont été privilégiés parce que chacun de ceux-ci peuvent influencer directement le développement de notre MRC et faire l'objet d'une réflexion approfondie.

C'est dans cette optique que le sommet sur les lacs et rivières se veut une continuité de ce que nous avons amorcé l'hiver dernier, avec cette fois-ci un enlignement plus raffiné vers les concepts de développement durable.

Nous devons prendre conscience collectivement de l'importance de la protection de nos milieux et protéger notre qualité de vie.

D'ailleurs, c'est ce qui nous distingue des autres régions, notre milieu naturel nous caractérise comme région et destination et est reconnu depuis fort longtemps par les gens venus d'ailleurs. La présence de plus de 6 000 villégiateurs (qui proviennent à plus de 90% de l'extérieur de notre MRC) prouve à quel point nous sommes chanceux de pouvoir vivre au quotidien dans un tel milieu. À nous d'en prendre soin et de laisser à nos enfants le même héritage que nous avons reçu de nos ancêtres.

André Galipeau

## *Mot du Préfet de la Vallée-de-la-Gatineau*

*M. Pierre Rondeau*

Mesdames,  
Messieurs,  
Ogima,

Bonjour,  
Kwey,

L'avenir de la Vallée-de-la-Gatineau, de nos bassins hydrographiques, de nos lacs, de nos rivières sont des préoccupations importantes.

Il est primordial pour moi de participer à ce sommet, de venir parler avec vous, d'entendre vos propos et de rapporter aux élus des municipalités locales la teneur des échanges d'aujourd'hui.

Ce sommet vous permettra d'objectiver des faits et des opinions à ce sujet.

Connaissez-vous l'adresse 3 200 lacs .com ? Il y a là, 3 424 kilomètres carrés à découvrir. Cette nature avec ses attraits, c'est ce que nous nous devons de protéger et de mettre en valeur.

Est-ce que notre développement passe par ce que nous faisons avec cette eau ?

Bon sommet !

**L'EAU EST LA SOURCE DE VIE SUR LA TERRE**

## *Introduction*

Une centaine d'intervenants du monde de la villégiature dans la Vallée-de-la-Gatineau se sont réunis le temps d'un sommet organisé par la Fédération des Association des lacs et rivières de la Vallée-de-la-Gatineau (FALRVG) en collaboration avec la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau et la Société d'aide au développement des collectivités (SADC) de la Vallée-de-la-Gatineau les 14 et 15 septembre dernier au Château Logue – Hôtel – Golf – Resort de Maniwaki.

La première journée a permis aux participants de faire le point sur la situation actuelle, grâce à la participation de plusieurs experts dont : Roméo Bouchard, co-fondateur de l'Union paysanne et acteur important du développement régional au Québec. Les participants représentant les villégiateurs, les associations, le monde municipal et les organismes de développement ont assisté à des conférences portant sur le bassin versant de la rivière Gatineau, la qualité de l'eau, les cyanobactéries, le développement de la villégiature, les outils de gestion du territoire, les aspects légaux, etc.

Le but de ce sommet était de faire prendre conscience collectivement à tous les utilisateurs de l'eau de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau de l'urgence et de l'importance de protéger l'environnement des lacs et rivières de notre MRC. Suite aux diverses régions aux prises avec des problèmes de qualité de l'eau, il est important de se fixer des objectifs réalistes tout en sachant que la pression sur le territoire ira en augmentant. Les cinq constats et les actions prioritaires qui s'y rattachent prouvent la volonté des intervenants du milieu de conserver la qualité de nos plans d'eau.

Les organisateurs sont très satisfaits du déroulement du sommet. Les commentaires recueillis des participants dans les formulaires d'évaluation ont été en général très positifs. En voici quelques uns :

- Cette réunion est exemplaire. En espérant que les retombées soient aussi vraies que la détermination des gens ici présents.
- Conférenciers tous très intéressants, mais il y avait beaucoup de répétition d'une conférence à l'autre. De plus, il n'y avait pas beaucoup à apprendre pour des gens déjà initiés au sujet.
- Conférences intéressantes et bons échanges. Bravo !
- Excellent choix de personnes ressources.
- Très instructif.
- Je félicite les organisateurs de cette rencontre et je souhaite que le comité qui fera suite à cette réunion aura du succès.

- Bon travail aux organisateurs. Je remarque qu'on a discuté de plusieurs des mêmes enjeux qu'au colloque de février. Il faut faire attention de ne pas répéter toujours les mêmes choses. Un suivi est essentiel.
- Merci et félicitations. Le sommet devrait devenir un événement annuel. Faire venir plus d'experts sur les problèmes soulevés. S'assurer de représentation de tous les gens et organisations.
- Très bien, vous êtes un modèle qui j'espère sera contagieux.
- En espérant avoir un autre sommet pour faire un suivi.
- Il ne reste qu'à passer à l'action.

À la question demandant leur appréciation générale du sommet, les participants ont accordé une moyenne de 4,53 sur 5, ce qui représente 91%. En ce qui concerne l'appréciation des conférences, la moyenne globale est de 3,92 sur 5, ce qui représente 78%.

## Horaire

### Vendredi 14 septembre 2007

8h30	Accueil
9h00	Mot de bienvenue et instructions aux participants
9h15	Présentation du conférencier
9h18	Conférence d'ouverture
9h48	Période de questions
10h10	Pause
10h30	Portrait du bassin versant de la rivière Gatineau par Giorgio Vecco (COMGA)
10h50	Constats particuliers dans le bassin versant
11h10	Vers un développement accéléré de la villégiature et ses effets sur le territoire
11h30	Limnologie 101 – Pourquoi l'eau de nos lacs et rivières se détériore par Henri Fournier (MRNF)
12h00	Dîner
13h30	Qu'est-ce que les cyanobactéries ? par Chantal Picard (MDDEP)
13h50	Les cyanobactéries et les effets sur la santé par Louis-Marie Poissant – Direction de la santé Publique de l'Outaouais Les protection actuelles <b>États des mesures de protection de l'eau dans notre MRC :</b>
14h10	Au niveau des schémas d'aménagement de la MRC par Claude Beaudoin (MRC)
14h35	Au niveau des plans d'urbanisme par Claude Beaudoin (MRC)
14h55	Au niveau des associations de lacs par Louis-Philippe Mayrand (Fédération des lacs)
15h10	Pause
15h25	Conférence : Quelles seront les conséquences si rien n'est fait ? par Beatrix Beisner
16h30	Fin de la première journée

### Samedi 15 septembre 2007

8h30	Accueil
9h00	Conférence et période de questions sur les outils dont disposent les municipalités par Me Pierre Dallaire (Beaudry-Bertrand)
9h30	Conférence et période de questions sur les recours par Me Darquise Jolicoeur (Beaudry-Bertrand)
10h00	Synthèse par Roméo Bouchard et préparation de la plénière
10h30	Pause
10h45	Instructions sur le mode de participation électronique
10h50	Début de la plénière
12h00	Dîner
13h15	Suite de la plénière – Identifier les actions prioritaires qui se dégagent et un plan d'actions pour les dix prochaines années
14h30	Conclusion
14h40	Clôture

## *Présentation de l'animateur*

### *M. Pierre Cousineau*

[pierre.cousineau@videotron.qc.ca](mailto:pierre.cousineau@videotron.qc.ca)

La formation de M. Cousineau consiste en scolarité de versification du Collège Marie-médiatrice de Hull et en un certificat en communication de l'Université Saint-Paul d'Ottawa.

M. Cousineau a été conseiller en communication pour Communication-Québec, il a effectué l'élaboration d'une formation pour les communicateurs lors de mesures d'urgence et a été porte-parole de la Sécurité civile lors de mesures d'urgence, entre autres, à Oka (crise autochtone), en Côte Nord (incendie de forêt), à Rouyn, Québec et Laval (inondation), à Aylmer (tornade) et à Saint-Amable (incendie de pneus).

## *Présentation des conférenciers*

*N.B. La plupart des présentations sont disponibles ainsi que les résultats des votes électroniques dans la section «Présentations & conférences» du présent site.*

### *M. Roméo Bouchard*

#### *La Ressource-Nature comme levier de l'économie des régions périphériques*

M Bouchard est l'auteur de *Y a-t-il un avenir pour les régions*, directeur de la publication collective *L'Éolien, pour qui souffle le vent*, coordonnateur de la *Coalition pour un Québec des Régions*, fondateur et ex-président de *l'Union paysanne*. Il a également été tour à tour enseignant, journaliste, agriculteur, biologiste et agent de développement local.

Même si les ressources naturelles comme la forêt, les mines, l'agriculture ou l'énergie doivent demeurer la base de l'économie des régions périphériques, la ressource-nature est appelée à devenir de plus en plus un créneau et un levier important. Il est donc capital de ne pas laisser cette ressource être pillée et dévastée comme l'ont été les autres, par la négligence et l'inconscience de nos gouvernements aussi bien locaux que national. La gestion de l'eau, des activités de plein air et de villégiature, dans les conditions actuelles, nécessite une prise en charge locale et régionale, tant au niveau des instances municipales que des citoyens. Dans l'optique d'une décentralisation, ces responsabilités devraient relever essentiellement des gouvernements locaux et régionaux.

**M. Giorgio Vecco**  
**Portrait du Bassin versant de la Rivière Gatineau**

Gradué au Brésil en agronomie en 1981, il obtient par la suite une Maîtrise en irrigation et drainage deux ans après et le Doctorat en 1990 à l'Université de Turin en Italie. M. Vecco possède environ 25 ans d'expérience en agriculture générale avec spécialisation en irrigation et drainage. Il a travaillé comme consultant dans 10 pays différents répartis sur les 4 continents et il communique normalement en 5 langues pour se faire entendre.

Les derniers 10 ans, il a concentré ses activités principalement dans le transfert de la gestion des consortium d'irrigation du secteur publique à les associations d'usagers de l'eau. Au Canada, il découvre la gestion des ressources d'eau naturelle : non plus à l'intérieure des barrières administratives (municipales, MRCs etc.) mais dans le contour et le respect naturel des bassins versants.

Au COMGA depuis un an, Monsieur Vecco retrouve le plaisir de pouvoir apprendre davantage en même temps qu'il contribue de son expérience dans un cadre de développement intégré, naturel et durable. Il demeure toujours très motivé par la gestion de l'eau, toujours fasciné par les merveilles que l'eau bien gérée peut engendrer.

La présentation de Monsieur Vecco reflète l'importance d'avoir des instances comme la MRC Vallée-de-la-Gatineau et les autres MRCs comme sous unités à l'intérieur du COMGA. Il importe pour la préservation de la ressource eau, de faire en sorte que toutes les décisions concernant la politique de gestion de l'eau soient en concordance à l'intérieur du bassin versant et de permettre au COMGA d'accomplir dans son propre bassin, ce qui est décidé en termes de gouvernance de l'eau.

Un résumé des activités du COMGA à date est aussi présenté

***M. Henri Fournier***  
***Pourquoi l'eau de nos lacs et rivières se détériore***

Henri Fournier est biologiste expert au ministère des Ressources naturelles et de la Faune depuis près de 30 ans et est coordonnateur de la gestion du touladi pour l'ensemble du Québec. Au cours de cette période ses activités ont été centrées sur la gestion des populations de poissons exploitées sportivement et commercialement. Son implication dans le dossier touladi l'a amené à s'intéresser de plus près à l'évolution de la qualité de l'habitat de cette espèce particulièrement touché par l'eutrophisation. Ses champs d'activité incluent aussi la conservation des espèces de poissons rares ou menacées de même que l'envahissement de l'habitat du poisson par les espèces exotiques.

**La santé de nos lacs. Pourquoi se préoccuper de l'eutrophisation.**

Dans cette présentation l'on traite d'abord des principales pressions que subissent nos lacs, de leurs effets sur la qualité de l'eau, l'habitat du poisson et les usages de l'eau par les humains. Parmi les facteurs identifiés, l'eutrophisation ressort comme le facteur fondamental dont il est essentiel de se préoccuper. L'on aborde finalement des gestes qui doivent être posés par les citoyens et les autorités municipales pour éviter l'eutrophisation des lacs, au premier rang desquels devrait apparaître un aménagement du territoire qui respecte la capacité de support des lacs.

**État de certains lacs du sud de la MRC La Vallée-de-la-Gatineau**

À l'aide des données disponibles l'on trace dans cette présentation une image de la situation de lacs du sud de la MRC La Vallée-de-la-Gatineau. Deux indicateurs ont été retenus : l'habitat du touladi et la concentration de phosphore total au retournement printanier. Que ce soit en regard de l'évolution de la qualité de l'habitat du touladi ou la concentration de phosphore dans l'eau des lacs où elle a été mesurée, on peut constater que des lacs du sud de cette MRC sont déjà enrichis et que plusieurs semblent en voie de l'être.

## **M. Pierre Monette**

### **Développement du marché de la villégiature**

M. Monette est directeur général de la SADC depuis 13 ans. La SADC, en plus d'offrir du financement aux entreprises, travaille sur divers projets de développement local dont la villégiature.

La présentation de M. Monette porte sur la définition des villégiateurs, qui ils sont, pourquoi ils ont choisi la Vallée-de-la-Gatineau, leur importance appuyée par des statistiques, leur concentration sur le territoire, la demande présente et future, les effets de l'augmentation de la demande ainsi que les effets économiques, sociaux et environnementaux de la croissance de la villégiature.

**Mme Chantal Picard**  
**Qu'est ce que les cyanobactéries ?**

Biologiste de formation avec spécialisation en écologie, Mme Picard travaille au Ministère de Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) depuis plus d'un an dans le secteur des milieux hydriques et naturels pour la direction de l'Outaouais. Ses dossiers pertinents incluent la conservation des lacs, des berges et des milieux humides, la problématique des cyanobactéries, et la collaboration avec les comités des bassins versants (surtout le COMGA).

La conférence de Mme Picard porte, entre autres, sur la définition des cyanobactéries, leurs rôles écologiques et les indicateurs environnementaux pour déterminer les risques d'une prolifération. Elle tente de clarifier quelques questions communes. La prévention et un état de la situation en Outaouais sont également abordés.

**M. Louis-Marie Poissant**  
**Les cyanobactéries et les effets sur la santé**

Monsieur Louis-Marie Poissant travaille à la Direction de la Santé publique de l'Outaouais.

**N.B. M. Poissant ayant eu un contretemps de dernière minute, M. Jean-Pierre Courteau également de la Direction de la Santé publique de l'Outaouais a bien voulu faire la présentation.**

La présentation de M. Courteau porte principalement sur les types de toxines dans les cyanobactéries et les problèmes causés connus sur la santé, ces derniers étant relativement récents (depuis 10 ans en Outaouais). Les problèmes pouvant survenir suite au contact de la peau ou à la consommation.

**M. Claude Beaudoin**  
**Les schémas d'aménagement et les plans d'urbanisme**

M. Beaudoin est coordonateur du service d'aménagement de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau.

N.B. Au moment de la production du présent document, la présentation de M. Beaudoin n'était toujours pas disponible. Elle sera ajoutée dès que possible.

## **M. Louis-Philippe Mayrand**

Louis-Philippe Mayrand est consultant dans le domaine de la santé et des services sociaux . Il est président de la Fédération des lacs et rivières de la Vallée-de-la-Gatineau depuis 1995 et président de l'association pour la protection de l'environnement du lac Paquin. Conseiller à la Ville de Gracefield depuis 2005, il est également trésorier du comité de gestion du bassin versant de la rivière Gatineau.

N.B. Au moment de la production du présent document, la présentation de M. Mayrand n'était toujours pas disponible. Elle sera ajoutée dès que possible.

## **Mme Beatrix Beisner**

### **Quelles seront les conséquences si rien n'est fait ?**

Le docteur Beatrix Beisner est professeur au département des sciences biologiques à l'UQAM depuis 2003. Elle est professeur stratégique FQRNT en biodiversité aquatique. Auparavant, elle était professeur à l'Université de Guelph. De 2000-2002 elle a travaillé comme chercheur postdoctorale au Centre for Limnology, University of Wisconsin-Madison sur les effets des espèces exotiques et de l'eutrophisation. Elle a fait son doctorat (2000) à l'University of British Columbia sur l'interaction entre le brassage de l'eau et la composition des communautés d'algues. Originaire d'Ottawa, elle conserve de beaux souvenirs des étés au chalet sur le petit lac Brochet dans le bassin versant de la rivière du Lièvre.

Ses intérêts de recherche sont l'écologie des communautés de plancton (plantes et animaux). Ceci inclut les effets des espèces exotiques et les facteurs physico-chimiques qui influencent la prolifération des fleurs d'eau d'algues.

### **L'impact des humains sur les cours d'eau douce**

Il y a actuellement beaucoup d'intérêt au Québec sur (1) les cyanobactéries et (2) les espèces exotiques. La prolifération des cyanobactéries n'est pas seulement un problème au Québec. En fait, ces proliférations sont bien connues comme un effet résultant de l'eutrophisation des eaux de surface partout sur la planète. Elle parle d'abord de ce que ces autres cas peuvent nous apprendre. Elle résume aussi les discussions de la journée sur l'eutrophisation des lacs et rivières et sur l'écologie des cyanobactéries. Finalement, elle discute de quelques "mythes" sur les cyanobactéries. Elle résume aussi la situation des espèces exotiques pour mettre l'emphase sur la différence entre ces deux problèmes.

N.B. Au moment de la production du présent document, la présentation de Mme Beisner n'était toujours pas disponible. Elle sera ajoutée dès que possible.

**Me Pierre Dallaire**  
**Les outils dont disposent les municipalités**

Monsieur Pierre Dallaire est avocat pour la firme Beaudry–Bertrand à Gatineau.

N.B. Au moment de la production du présent document, la présentation de Me Dallaire n'était toujours pas disponible. Elle sera ajoutée dès que possible.

**Me Darquise Jolicoeur**  
**Les recours**

Madame Darquise Jolicoeur est avocate pour la firme Beaudry–Bertrand à Gatineau.

N.B. Au moment de la production du présent document, la présentation de Me Jolicoeur n'était toujours pas disponible. Elle sera ajoutée dès que possible.

## Actions prioritaires qui se dégagent et plan d'action

La plénière du 15 septembre visait aussi à déterminer un plan d'action pour la villégiature sur l'ensemble du territoire et à identifier des pistes de solutions précises, dans le but de débiter dans les prochains mois certaines actions. « Ce sommet a permis de confirmer de façon éloquente que la ressource nature peut devenir un levier important pour la région. Ce que vous allez faire ici, va devenir un exemple ailleurs » a déclaré M. Roméo Bouchard, dans sa synthèse de l'activité. Grâce à un système de vote électronique instantané, les participants ont pu déterminer les cinq grands constats majeurs :

Pour chacun de ces constats, des pistes de solutions variées ont été suggérées : adhérer au mouvement populaire demandant d'interdire les phosphates dans les savons ; diffusion de toute l'information pertinente auprès des villégiateurs, mais aussi auprès des entrepreneurs et des divers intervenants du monde municipal; réhabilitation des rives; caractérisation de tous les lacs à intégrer dans le schéma d'aménagement; revoir le mode d'occupation des lacs (ex : accorder un accès commun au lac avec construction des habitations plus loin des berges); améliorer les connaissances des problèmes liés à l'érosion faisant suite à l'intervention humaine; obligation de reboiser les berges; mettre des équipes de surveillance de la qualité des eaux; informer les utilisateurs de façon à éviter de contaminer des lacs par la myriophylle par le transfert d'embarcations; améliorer la participation des villégiateurs à la vie municipale; mieux outiller les inspecteurs municipaux pour faire respecter la réglementation; etc.

Bien que les pistes de solutions soient très variées et supposent un travail de longue haleine, les organisateurs du sommet ont démontré leur intérêt à débiter le travail très rapidement. « Nous sommes tous un peu responsables de la protection de nos lacs et nos rivières et d'assurer la qualité de l'eau pour demain. Une trentaine de recommandations ont été proposées durant le sommet. Je retiens d'abord la volonté de créer rapidement un comité de travail afin d'avoir des actions à proposer pour 2008 dès le printemps prochain », a annoncé le préfet de la MRC Vallée-de-la-Gatineau, M. Pierre Rondeau.

### **1 – Les phosphates sont l'ennemi numéro 1. Solutions :**

- 1.1 Adhérer au mouvement populaire demandant aux autorités gouvernementales d'interdire les phosphates dans les savons.
- 1.2 Information directe et rapide aux propriétaires riverains sur la réglementation existante. Kit informatif à remettre aux propriétaires riverains. Bulletin transmis à l'ensemble des contribuables.
- 1.3 Réhabilitation des rives.
- 1.4 Mettre un comité sur pieds.

- 1.5 Rejoindre les entrepreneurs pour les sensibiliser.
- 1.6 Améliorer les fosses de façon à limiter l'émission des phosphates.

## **2 – Les lacs ont une limite d'exploitation. Solutions :**

- 2.1 Caractérisation de tous les lacs à intégrer dans le schéma d'aménagement. La MRC devrait se donner les moyens pour accepter ou refuser un nouveau projet.
- 2.2 Revoir le mode d'occupation des lacs. Ex : un accès au lac pour tout le monde, avec les chalets plus loin.
- 2.3 Développer un modèle de développement... et répondre aussi aux besoins de la population locale.

## **3 – Tous les utilisateurs des plans d'eau sont responsables de sa détérioration et de sa réhabilitation (\$). Solutions :**

- 3.1 Passer par les associations de lacs. Elles doivent être bien organisées et bien informées et doivent travailler avec les municipalités.
- 3.2 Améliorer les connaissances des problèmes liés à l'érosion faisant suite à l'intervention humaine (chemins, etc.).
- 3.3 Obligation de reboiser les berges.

## **4 – Les espèces envahissantes sont une menace majeure pour notre capital naturel. Solutions :**

- 4.1 Améliorer les connaissances et mettre des équipes de surveillance. Réagir lorsqu'on aperçoit des changements majeurs.
- 4.2 Prévention demeure la solution. Reconnaître la plante à l'aide d'une pancarte myriophylle et l'enlever quand on change de lac. Beaucoup de myriophylle après les hélices des moteurs.
- 4.3 Bouées jaunes quand grande concentration pour éviter de la couper.
- 4.4 Patrouille et arrachage de la myriophylle.

## **5 – Les collectivités locales doivent reprendre le contrôle de leurs ressources. Solutions :**

- 5.1 Améliorer la participation des villégiateurs à la vie municipale. Faciliter processus de votation des villégiateurs.
- 5.2 Les municipalités doivent nommer un conseiller responsable de la protection de l'eau.
- 5.3 Mieux outiller les inspecteurs municipaux pour l'application des règles.
- 5.4 Examiner possibilité d'instaurer le service de Cour municipale.

## Mot de la fin

### Pierre Rondeau

Faire un suivi du sommet, un peu comme le colloque de février dernier. On est tous un peu responsables de la protection de nos lacs et nos rivières et d'assurer la qualité de l'eau pour demain. Il y aura formation d'un comité de suivi. Une trentaine de recommandations ont été apportées. On doit avoir des actions à proposer pour 2008 dès le printemps prochain.

### Pierre Monette

La SADC Vallée-de-la-Gatineau qui travaille activement au dossier depuis quelques années s'est aussi engagée à poursuivre les efforts : « Je m'engage avec nos partenaires à former le comité. Nous pourrons nous rencontrer à nouveau en février ou en mars prochain pour proposer des solutions et des actions dans le but d'en faire un effort collectif » déclarait le directeur général de la SADC, M. Pierre Monette.

### Louis-Philippe Mayrand

Merci d'avoir été avec nous. On est bien parti pour le régler.

***N.B. La plupart des présentations sont disponibles ainsi que les résultats des votes électroniques dans la section «Présentations & conférences» du présent site.***

## Lexique

- Cyanobactéries :** Cyanobactéries est le nom que l'on donne aux algues bleues qui flottent à la surface des étangs. Les premières espèces identifiées étaient de couleur bleue, et c'est de là que les algues tiennent leur nom. Les espèces identifiées depuis sont de diverses couleurs, allant du vert olive au rouge.
- Myriophylle :** Le Myriophylle à épi est une plante submergée qui croît dans les herbiers aquatiques. L'espèce se distingue d'un Myriophylle indigène, appelé Myriophylle blanchissant, par le nombre de segments de chaque côté de la feuille qui a l'apparence d'une plume. Le Myriophylle à épi possède plus de 12 segments alors que le Myriophylle indigène en possède moins de 11. De plus, les feuilles du Myriophylle à épi sont souvent tronquées à leur partie supérieure.
- COMGA :** Comité de gestion du Bassin Versant de la Rivière Gatineau.  
[www.comga.org](http://www.comga.org)
- DSP :** Direction de la Santé Publique.  
[www.santepublique-outaouais.qc.ca](http://www.santepublique-outaouais.qc.ca)
- MDDEP :** Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs.  
[www.mddep.gouv.qc.ca](http://www.mddep.gouv.qc.ca)
- MRFN :** Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune.  
[www.mrnf.gouv.qc.ca](http://www.mrnf.gouv.qc.ca)
- CREDDO :** Conseil Régional de l'Environnement et du Développement Durable de l'Outaouais.  
[www.creddo.ca](http://www.creddo.ca)